

- Votre lettre du 19/1/81.
- Votre note du 22/1/81.

Monsieur BIGIREBATE Jean Chrysostome
Responsable du Centre de Formation
de la Jeunesse de KAVUMU
NYABISINDU

Monsieur,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai vu et examiné attentivement le Rapport envoyé au Secrétaire Général au Ministère de la Jeunesse et des Sports, ainsi que la note que vous m'avez adressée le 22 janvier 1981.

Ci-après, vous trouverez les réponses à vos questions, ainsi que des instructions concernant l'un ou l'autre point de ces deux documents :

1) Le personnel :

- S'agissant des statuts qui diffèrent et souvent pour un même travail, nous tâcherons dès cette année, dans les limites de nos possibilités budgétaires, de rendre "sous-contrat" ceux qui ne le sont pas;
- Le problème des cartes d'affiliation à la Caisse Sociale pour les sous-contrats est en train d'être examiné, et sera résolu le plus rapidement possible;
- Je vous demande de me faire parvenir des propositions de répartition des tuiles qui couvraient l'ex-maison du MSJD à ceux qui ont demandé des prêts pour construction, pour décision;
- Un dactylographe sera prochainement affecté au Centre de KAVUMU.
- Il n'est pas possible d'engager d'autres travailleurs actuellement, il vous est demandé plutôt d'utiliser rationnellement les treize à votre disposition jusqu'à nouvel ordre.

2) Les bâtiments :

- Nous sommes conscients de l'urgence que revêt la réparation complète de toutes ces maisons. C'est pourquoi nous sommes en train de chercher les moyens d'entamer sans tarder les travaux nécessaires, en commençant par les toitures.

3) Le terrain de Basket-Ball:

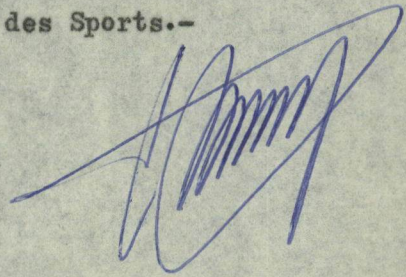
Nous avons pris acte des factures nous adressées et des instructions ont été données à la Gestion pour le nécessaire.

.../...

4) Projet de création d'un Centre de Formation de la Jeunesse dans les
bâtiments sis à NYABISINDU :

La proposition de créer un Centre de Formation de la Jeunesse est intéressante, mais pour nous permettre de juger de l'opportunité de créer ce Centre dans l'immédiat, un dossier financier, reprenant tous les coûts estimatifs ainsi que leurs sources, est indispensable avant toute décision.

Colonel Aloys NSEKALIJE
Ministre de la Jeunesse
et des Sports.-



Kavumu le 19/1/1981

A traiter par
Date entrée: <u>23/1/81</u>
N° Classement: <u>282/12.04</u>

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère
de la Jeunesse et des Sports

KIGALI.

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous envoyer le rapport détaillé
sur les problèmes du personnel du Centre de Formation de la Jeunesse de
KAVUMU-NYABISINDU? comme vous me l'avez demandé de le faire le 15/1/1981.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire Général,
l'expression de mon profond respect.

BIGIREBATE Jean Chrysostome

Responsable du Centre de Formation de la Jeunesse
de KAVUMU-NYABISINDU.

Quand est-ce que
j'ai été à Kavumu
SVP

Il aurait dû m'en parler

Très Urgent
Préparer
une réponse
point par
point
SVP
27/1/1981

RAPPORT SUR LES PROBLEMES DU PERSONNEL DU

CENTRE DE FORMATION DE LA JEUNESSE DE KAVUMU-NYABISINDU.

Dans le présent rapport, il sera question des problèmes du personnel, d'abord, et de l'état général des bâtiments du Ministère, ensuite.

1. Les problèmes du personnel.

Le Centre de Formation de la Jeunesse de KAVUMU-NYABISINDU emploie quatorze personnes des catégories suivantes réparties sur les quatre établissements: Centre de Kavumu, Ex Maison de Sauvetage de la Jeunesse Délinquante, Cercle DRYVUS, Palais URUKALI.

<u>NOMS</u>	<u>CATEGORIE ou grade</u>	<u>Fonction</u>
BIGIREBATE Jean	Rédacteur Adjoint	Responsable du Centre
ZIKULIZA Apollinaire	Sous-Contrat	Veilleur
NTANSHUTI François	Sous-Contrat	Veilleur
HABYALIMANA Marc	Sous-Contrat	Jardinier
RWAMILINDI Cyprien	Sous-Contrat	Jardinier
NSENGIYUMVA Alfred	Sous-Contrat	Aide-Mécanicien
HARELIMANA Paul	Sous-Contrat	Veilleur
NYAMASWA Uzziel	Sous-Contrat	Veilleur
MUDAHERANWA Pascal	Sous-Contrat	Veilleur
KAGABO Vincent	Journalier	Veilleur
NKULIKIYINKA J. Damascène	Journalier	Veilleur
KANYAMURERA Edouard	Journalier	Veilleur
KARAHAMUHETO David	Journalier	Veilleur
RWAMANYWA Martin	Journalier	Veilleur

*Normalement tous les
veilleurs devraient
être des sous-contrats,
or le problème est
connu de finances
depuis 1977 mais rien
n'a encore été fait.
26/01/81*

La situation est telle qu'il y a un Sous-Statut, huit sous-contrats cinq journaliers.

Affectation et organisation du Personnel.

Le Centre de KAVUMU:

Un Responsable du Centre

Deux Veilleurs: l'un est sous-contrat, l'autre journalier

Deux Jardiniers: l'un est sous-contrat, l'autre journalier

Un Aide-Mécanicien sous-contrat (il n'a pas encore reçu son traitement)

Ex Maison de Sauvetage de la Jeunesse Délinquante:

Un Veilleur de Jour : journalier

Deux Veilleurs de nuit : Sous-contrat

Cercle DRYVUS:

Un Jardinier sous-contrat

Un Veilleur journalier

Palais URUKALI:

Un Veilleur sous-contrat qui y fait office de jardinier

Un Veilleur journalier

Un Veilleur sous-contrat qui s'occupe aussi de l'entretien du matériel du Ballet National (réparation des tambours, amayugi....)

Organisation du Personnel:

Au Centre de Kavumu les Jardiniers et l'aide-mécanicien s'occupe de la propreté du Centre, les Veilleurs font la surveillance, la nuit.

Pour les autres établissements, l'alternance du travail de jour et celui de nuit s'est imposée. En voici le principe et les causes: le veilleur sous contrat est plus payé que le veilleur journalier. Le premier travaille la nuit, le second le jour. Le premier est donc doublement avantage, car en plus de son traitement supérieur il peut travailler chez lui le jour. Quant au veilleur journalier, il a un maigre traitement alors qu'il est tenu absolument à être présent à son poste. Son absence le rend automatiquement

(X) Arriver à les
vendre tous
Sous-contrat
suivant les
possibilités
budgétaires
et nos priorités
nationales.

(X) Élargir personnel
superflu

responsable des vols et dégats éventuels commis à son poste d'attache. Le but du Veilleur sous-contrat et celui du veilleur journalier est le même, les risques aussi. Ce conflit des tâches réclamait remède.

SOLUTION PROVISOIRE: la tâche et les risques y relatifs étant identiques, il s'imposait de partager au personnel les avantages, dans la mesure du possible. Le Journalier alterne avec le veilleur sous-contrat hebdomadairement. (Lizane)

PROPOSITION DE SOLUTION: Vue les raisons précitées pour la solution provisoire et suivant le principe "même travail, même salaire" (le salaire étant fonction du travail fourni) je trouve que ce personnel journalier devrait être promu dans la catégorie des SOUS-CONTRAT.

ATtribution du personnel dans les différents établissements.

Voir quote annuel
de chaque département

Le personnel de jour du Centre de KAVUMU s'occupe de la propreté du Centre.

Le personnel de nuit s'occupe de la surveillance nocturne. Deux personnes suffisent étant prise en considération qu'une partie des locaux est occupée par les Stagiaires.

Le personnel de l'Ex Maison de Sauvetage de la Jeunesse Délinquante doit le jour faire la propreté, la nuit assurer la garde (de même que le jour).

Le Personnel de l'Ancien Cercle DRYVUS: Un jardinier a été détaché pour l'entretien de l'Orangerie qui y est. En plus il y fait la propreté. Le Veilleur doit garder la Maison.

Le Personnel de l'URUKALI: Le nommé Ntanshuti doit s'occuper essentiellement de la réparation du matériel du Ballet National. Un des Veilleurs du Centre de Kavumu y est pour s'occuper essentiellement de la propreté.

Quant à la tâche du Responsable du Centre de Formation de la Jeunesse, elle est claire, il s'occupe de la supervision générale du personnel et des bâtiments du Ministère.

PROBLEMES DU PERSONNEL.

Instructions données à la Gestion
pour éclaircir le problème

OK Le Personnel sous-contrat demande les cartes d'affiliation à la Caisse Sociale

Ce même personnel demande la suite aux demandes de prêts. Dans le cas où il ne serait pas possible de le leur accorder en argent, je proposerais que vous leur donniez les tuiles qui couvriraient l'Ex Maison de Sauvetage de la Jeunesse Délinquante, quitte à leur retenir mensuellement la valeur. Nous avaient demandé des prêts pour construction.

Autres problèmes.

Le personnel du Centre de Formation de la Jeunesse de KAVUMU-NYABISINDU est insuffisant. Le Responsable du Centre est surmené pour joindre les activités d'Administration des quatre bâtiments à celle de DACTYLOGRAPHIE. En fait c'est lui qui s'occupe de tous les travaux de bureau et de contact avec l'extérieur nécessité par le Centre. Un Dactylographe lui est donc nécessaire.

En plus le personnel du Centre de Kavumu est débordé par les travaux d'entretien du Centre. Il faudrait engager deux autres travailleurs pour permettre la flexibilité de la gestion de ce personnel parmi lequel est choisi le remplaçant d'un quelconque sous-contrat envoyé en congé annuel ou de circonstances ou empêché par la maladie.

2. ETAT GENERAL DES BATIMENTS.

Les Bâtiments de KAVUMU, l'Ex Maison de Sauvetage de la Jeunesse Délinquante, le Cercle DRYVUS sont dans une situation de délaissement. L'eau en use à sa guise. Des fuites dans la plupart des maisons de Kavumu dues aux clous et à l'usure de même qu'au Cercle DRYVUS. L'Ex Maison de Sauvetage de la Jeunesse Délinquante reste inachevée, il y a aussi des fuites d'eau dues à la mauvaise mise des clous. Le Palais Royal commence à se détériorer. On a enregistré des inondations du salon et de deux salles avoisinantes dues aux fuites d'eau du toit.

REALISATIONS.

Les efforts du personnel ont été concentrés sur la préparation d'un terrain de Basket-ball. Le terrain est prêt pour l'équipement et l'utilisation. Concernant l'équipement il faut faire la commande à la forge de Nyabisindu pour les anneaux, à la COMENYA pour les poutres ou les faire faire à SHUGWE. Les poteaux, on peut utiliser le bois du Centre.

En outre le Centre de Murambi a procédé à l'électrification du Centre. Seulement deux maisons sont sans courant suite à un court-circuit que le Service des Bâtiments Civils a accepté d'être sûr que son personnel charpentier sera disponible pour découvrir les maisons.

.....

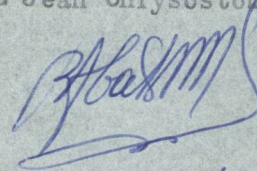
NOTE AU MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

Je vous soumet cette proposition, Monsieur le Ministre, dans le but d'aider à la résolution de quelque problème de la Jeunesse et dans le souci de rendre fonctionnelles les maisons suivantes: l'Ex Maison de Sauvetage de la Jeunesse Délinquante et l'Ancien Cercle DRYVUS. Cette dernière est la cible éventuelle de quelque autre service public qui voudrait soit s'implanter soit s'étendre. Elle est suffisamment grande pour abriter un service public important.

En plus l'inexploitation de ces maisons ne fait pas honneur au Ministère.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon profond respect.

Le Responsable du C.F.J. KAVUMU-NYABISINDU
BIGIREBATE Jean Chrysostome.



le 22/1/1981.

Réponse
⑧ Bien sûr depuis 18 ans

⑧ Qui est l'initiative des intéressés en premières
- Parents
- Enseignants Régionaux
- Bourgeois
- Enfants Filles
Garçons

⑨ Avons proposé une Action de ce genre à l'Accr (Chantier Antre)

⑩ Cette action est-elle dans les deux priorités demandées pour 1981?

PROPOSITION D'UN PROJET DANS LES BATIMENTS DU MINISTERE

SIS A NYANZA-NYABISINDU.

PROJET: Un Centre de Formation de la Jeunesse du type de celui de SHYOGWE ou GACULIRO.

Le Ministère possède en patrimoine trois bâtiments jusqu'à présent inutilisés, qui sont à la merci de l'usure par tout genre d'intemperie. Ces bâtiments sont: l'Ex Maison de Sauvetage de la Jeunesse Délinquante, l'Ancien Cercle DRYVUS, le Palais Royal URUKALI. Le Service des Bâtiments Civils a dit qu'il ne s'occupe pas des maisons de l'Etat non fonctionnelles, c'est pourquoi ces maisons manquent d'entretien nécessaire. Elles sont donc toutes à la charge du Ministère. La meilleure façon de les entretenir est, à mon avis, de les occuper effectivement. C'est, pourquoi je propose le projet suivant: Un CENTRE DE FORMATION DE LA JEUNESSE DANS LES BATIMENTS DE L'EX MAISON DE SAUVETAGE DE LA JEUNESSE DELINQUANTE ET DANS L'ANCIEN CERCLE DRYVUS du type de SHYOGWE ou GACULIRO.

Les mobiles de cette proposition.

1. La cherté de la vie de Nyanza
2. La mobilité de la population de Nyanza
3. L'espoir de réussite-redressement moral de la population

1. La Cherté de la vie dans la région de Nyanza.

Le marché de Nyanza est des plus fluctuants et des plus pauvres. Il dépend directement du marché de RUHANGO et de la région du BUGESERA. Le sol de la région de Nyanza est peu fertile.

2. La mobilité de la population de Nyanza.

Elle est le résultat de multiples facteurs dont les principaux sont les suivants:

1. La non productivité agricole
2. La situation entre deux régions extrêmement opposées, la riche région de GITARAMA et la pauvre BUTARE.

Les deux facteurs cités font que la population est entraînée à faire la navette entre ces régions en transportant des produits agricoles d'abord pour assurer sa survie. Or la richesse est déjà aux mains de quelques personnes, ce transport ne profite qu'à ceux-ci. D'autres personnes qui ont de petits moyens suffisants, et ce sont les Jeunes, font la fraude pour parvenir à un standing de vie enviable.

. Cette mobilité est facilitée par le grand axe routier KIGALI-BUTARE

3. La torpeur de la population

La cherté de la vie due à l'infertilité du sol, la mobilité de la population dont les chanceux s'enrichissent, tous ces facteurs réunis font de la personne pauvre sans moyens, un chômeur qui doit se le cacher à lui-même et aux autres. Essayer de faire comme tout le monde est un bon principe. Cette course à l'argent ne réussit qu'à la minorité.

Le marché de NYANZA est pour près de la moitié composé de jeunes. Que vendent ces jeunes? qu'est ce qu'ils achètent? De la cigarette, des habits usagés (chagua), d'autres errent cherchant qui voler. Et pourtant d' AUTRES et c'est la minorité APPORTENT au marché leur production: poules, lapins etc... les vendent et s'en retournent à la maison très contents. Ceux-là sont à mon avis l'espoir de la réussite de l'animation et de la sensibilisation de cette population au travail manuel et surtout champêtre que doit mener ce CENTRE DE FORMATION DE LA JEUNESSE.

En effet la population de la région de NYANZA méprise le travail manuel et surtout champêtre. Elle fait cultiver les champs par le truchement de petites recettes réalisées avec peine dans le petit commerce de cigarettes ou de bière de sorgho. La main d'œuvre cultivatrice est fournie par les régions de GIKONGORO. Un problème se pose: que deviendra cette population le jour où cette main d'œuvre sera rare et donc trop chère à payer? Est ce que tout le monde sera fraudeur ou voleur? Il faut donc préparer le terrain de l'avenir.

Le but de ce Centre .

La définition de ce Centre est pour moi "retenir la jeunesse dans son milieu rural, le lui faire comprendre et aimer tout en lui indiquant les possibilités d'y vivre.

C'est pourquoi je proposerais le programme suivant:

MACONNERIE: la population de NYANZA a un très grand désir de vivre dans des maisons décentes.

MENUISERIE: (elle va de pair avec la maçonnerie).

PETIT ELEVAGE: le milieu est très favorable à l'élevage du lapin, de la poule duccechon etc...

APICULTURE: La région a beaucoup de bois non exploités en la matière.

AGRICULTURE: Apprendre à ces jeunes à adapter les cultures au sol. Dois-je dire que le projet Agro-pastoral de NYABISINDU a un grand succès avec l'avocatier.

ETUDE DU MILIEU: Géographie, Civisme: leur faire connaître leur pays, leur Ministère, et surtout les problèmes épineux de la population et de la jeunesse en particulier.

COMMENT REUSSIR CE PROGRAMME.

1. Le Ministère doit d'abord achever la réparation de l'Ex Maison se Sauvetaqe de la Jeunesse Délinquante et l'Ancien Cercle DRYVUS.
2. Le Ministère fournira les instructeurs des différentes disciplines

*accord si com-5
estimation p calculés
et données
identifiées*

3. Intéresser les Communes environnantes et le Projet Agro-Pastoral à ce Centre pour y demander des Agronomes et Vétérinaires au besoin.

4. Le Ministère devra fournir le matériel didactique pour tous les cours (sauf cahier et bics). Il devra en outre mettre à disposition les champs attenants à ses bâtiments pour la pratique.

5. Le genre d'enseignement serait basé surtout sur la pratique, la théorie devant être lui sujette. Le principe d'internat est en ce moment nécessaire, mais en partie; les cours étant dispensés dans la matinée seulement, une partie de la classe doit rentrer à la maison, une autre assurer la garde de leur petit élevage par exemple.

Le recrutement se fait dans les régions voisines de WNYANZA.

Le niveau de recrutement est de l'Ecole primaire réussie.

6. Le Ministère doit faire le suivi sur le terrain à la sortie des lauréats.

La durée de la Formation est à déterminer par le Ministère.

Les FONDS D'ALIMENTATION DE CETTE CLASSE.

1. Le Ministère fera son mieux pour assurer les subsides comme il le fait des autres Centres

2. Les champs attenants à ces bâtiments doivent être mis à la disposition du Centre; c'est à dire que la production serait la propriété du Centre. Elle doit remplacer quelque dépenses que le Ministère devrait faire.

3. Une certaine participation des bénéficiaires de la formation est nécessaire

LE PROBLEME DE LA LITERIE.

La literie doit être la possession des élèves, c'est à dire apportée par eux-mêmes, ou elle peut être achetée dans l'argent de leur participation, ou fabriquée par eux-mêmes dans les leçons pratiques.

Note à Monsieur le Ministre de la Jeunesse
et des Sports
KIGALI.

A traiter par
Date entrée: 19 AOUT 1981
N° Classement: 3483/100y

Monsieur le Ministre,

*Bureau Formation
pour avis
27/8/81
OK*

La lettre No 223/12.04 du 9/2/1981 du Ministre de la Jeunesse et des Sports, en réponse à la mienne du 19/1/1981, promettait un(e) dactylographe pour alléger les tâches du Directeur du Centre de Formation de la Jeunesse de Kavumu-Nyabisindu assumant seul en même temps la dactylographie et la direction du Centre de Kavumu ainsi que celle des autres maisons du Ministère éparpillées dans la circonscription de Nyanza (Ex-Maison de Sauvetage de la Jeunesse Délinquante, Ancien Cercle Dryvers, La Maison Urukali)

Le recyclage des Encadreurs a souffert d'un manque de documents de travail, polycopies des cours reçus, matériel de ressourcement au moment où ils regagnent leurs postes respectifs, la raison en est que: - le service de dactylographie du Centre de Murambi est surchargé, car il doit desservir tous les cycles ayant lieu à Murambi même, le cycle des Magistrats à Nyanza, le cycle des Vérificateurs-Contrôleurs des Finances Publiques à Kavumu et les cycles de Jeunesse à Kavumu. La priorité des priorités est accordée aux cycles les plus longs d'abord, ce qui doit retarder la confection des syllabus pour les cycles d'un mois.

C'est pourquoi, à mon avis, il faut que le Ministère satisfasse à ses propres besoins, car il en a les moyens que voici: 1) le Centre de Kavumu a une machine à stenciler, GESTEINER 360, je l'ai fait réparer; 2) le Centre de Murambi est prêt à accorder le papier approprié et les stencils nécessaires, seulement pendant la période des formations (après le Ministère y pourvoira). Reste alors le problème d'un(e) dactylographe pour pouvoir démarrer et pallier aux problèmes de dactylographie du Centre, en même temps que celui ci-haut cité du manque d'outil de travail à léguer aux cadres recyclés. Car à quoi sert de donner des connaissances qui seront difficilement mémorables faute de référence écrite.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre,
l'expression de ma très haute considération.

Le Directeur du Centre de Formation
de la Jeunesse de Kavumu-Nyabisindu
BIGIREBATE Jean Chrwastome

C.P.I:

- Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse;
- Monsieur le Chef de Bureau Formation.

